

**COVID-19**  
**IMPACTS SUR LE FINANCEMENT DE L'ACA – PARTIE 1**

# La précarité financière des organismes communautaires exacerbée

## DANS CE CAHIER :

De nombreuses dépenses imprévues .....	2
Des pertes de revenus significatives .....	3
Effet stabilisateur du financement à la mission .....	4
Nouvelles opportunités de financement en lien avec la crise .....	5
Enjeux des surplus temporaires .....	5
Financement à la mission : facteur de résilience en temps de crise .....	6

Avant la pandémie, le mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) dénonçait déjà le sous-financement chronique des organismes communautaires les empêchant de remplir adéquatement leur mission, réduisant leur capacité d'action et la possibilité de mettre en place de bonnes conditions de travail.

Or, la crise de la COVID-19 a engendré des dépenses imprévues pour les organismes d'ACA, tout en affectant plusieurs sources de revenus. De plus, les mesures et programmes d'aide financière mis en œuvre pour les soutenir, semblent avoir été globalement inefficaces en raison de la complexité liée à la multiplication des fonds, de leur inadéquation avec les besoins et réalités des groupes, et de leur lourdeur administrative (voir le cahier [Impacts sur le financement de l'ACA – Partie 2](#)).

Ainsi, la pandémie est venue exacerber la précarité financière des organismes d'ACA. Au final, permettant des adaptations rapides et spécifiques aux réalités de chaque groupe, un **financement à la mission** suffisamment élevé, s'est révélé être le meilleur mécanisme pour assurer la résilience des organismes d'ACA en période de crise.

*À partir des données issues d'un sondage réalisé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) à l'automne 2020 et de groupes de discussion menés avec des organismes communautaires à l'hiver 2021, ce cahier présente les impacts de la crise de la COVID-19 sur le financement des organismes d'ACA.*



## DE NOMBREUSES DÉPENSES IMPRÉVUES

La crise de la COVID-19 a entraîné des **dépenses** imprévues pour les organismes. Ainsi, 88% des répondants au sondage de l'IRIS ont indiqué avoir dû faire des dépenses supplémentaires durant la période d'avril à juin 2020.

### Impact sur les ressources financières durant le 1<sup>er</sup> confinement (avril à juin 2020)

**90%**

des groupes de base ont indiqué avoir dû faire des dépenses supplémentaires

**80%**

des regroupements ont indiqué avoir dû faire des dépenses supplémentaires

Les **dépenses supplémentaires** imprévues étaient de nature diverse notamment :



#### **Dépenses salariales** liées à l'**augmentation des activités**

(augmentation des demandes d'aide) :

- Augmentation des horaires des équipes en place
- Embauche de personnels supplémentaires
- Bonification des salaires pour favoriser le maintien en emploi



#### **Dépenses de fonctionnement** liées au **changement de la nature des activités** :

- Dépenses liées **au risque sanitaire** : achat de matériel de protection et de désinfection, aménagement des locaux et achats liés au développement de nouveaux modes d'action (ex. véhicules de transport)
- Dépenses liées **au télétravail** : matériel informatique (pour les équipes et personnes rejointes) et de bureau, accès internet, infrastructure nuagique (ex. base de données en ligne sécurisée)
- Dépenses liées **aux nouveaux moyens de communication** (ex. abonnement à des plateformes en ligne, publications dans les journaux locaux, interprétariat d'activités en ligne, etc.)



Il y a eu plusieurs dépenses additionnelles, comme pour l'internet à la maison, pour nous assurer que tout le monde ait le nécessaire chez soi, pour réaménager nos bureaux... et les gens venaient nous voir sur rendez-vous. Nous n'avions aucun équipement de protection. Nous avons dû chercher des fonds supplémentaires pour acheter plus d'ordinateurs portables ou de iPads pour que les gens qui n'y avaient pas accès puissent participer aux activités. Des masques, du désinfectant, du tape, tout ça. J'ai tordu un bras à mon mari pour qu'il nous fabrique lui-même des cloisons en plexiglas parce qu'elles coûtent ridiculement cher. En gros, tout installer !\*

**Groupe de la Montérégie**



\* Note de la traductrice : La citation a été traduite de l'anglais vers le français. La version originale sera accessible dans la version en anglais de ce cahier.



## DES PERTES DE REVENUS SIGNIFICATIVES

De plus, la crise a été synonyme de **pertes de revenus** pour une bonne partie des organismes avec des impacts immédiats mais aussi potentiellement à long terme.

### Pertes de revenus durant le 1<sup>er</sup> confinement (avril à juin 2020)

**69%** des répondants ont indiqué avoir eu une perte dans au moins un type de financement (projets, ententes, autofinancement et autres), avec 32 799 \$ de perte totale en moyenne par organisme.

Selon les données du sondage de l'IRIS, **73%** des organismes bénéficiant de revenus en **autofinancement** ont indiqué une perte dans ce domaine entre avril et juin 2020, pour un montant moyen de 23 059 \$ par organisme. Les organismes qui organisent annuellement des collectes de fonds ou procèdent à la vente de biens et services ont été privés de ces revenus durant la crise.

Pour le **financement par projet**, **25%** des organismes en recevant ont connu des pertes entre avril et juin 2020, pour un montant moyen de 22 339 \$ par organisme. Dans la majorité des cas, il était impossible de réaliser les activités prévues tout en respectant les mesures sanitaires. Face à cette situation, la flexibilité des bailleurs de fonds a été très inégale. Certains financements ont été maintenus malgré l'absence d'activités, d'autres ont dû être reportés, obligeant les organismes à faire des mises à pied temporaires ou à compenser ces pertes par d'autres sources de financement. La durée imprévue de la crise a complexifié la gestion de ces fonds, alors que le report obtenu initialement s'avérait parfois insuffisant. Finalement, certains organismes ont été contraints de retourner les fonds inutilisables en raison du contexte de la crise.



On a beaucoup de projets, et l'enjeu a été de faire des redditions de comptes, où il faut donner des chiffres de combien de personnes à qui on a donné des formations. On est comme : « *Évidemment qu'on n'a pas fait nos formations comme d'habitude. Qu'est-ce que vous pensez ?* », et de négocier : « *Nous, il faut quand même qu'on paie la personne* ». Ça a été énormément de stress pour les personnes qui étaient responsables des projets.

**Groupe de Montréal**



## EFFET STABILISATEUR DU FINANCEMENT À LA MISSION

En réponse aux demandes portées par les regroupements dès le début de la crise, la confirmation rapide par les différents ministères du maintien des **financements à la mission** a eu un impact majeur pour les organismes qui en bénéficient. Pour ceux recevant un montant suffisant, celui-ci a eu un **effet stabilisateur** dans le contexte de la crise, leur permettant notamment de maintenir en emploi la totalité ou une partie de leurs équipes. La crise a ainsi démontré l'importance de ce type de financement pour assurer la capacité des groupes à maintenir leurs activités dans des circonstances exceptionnelles menaçant leurs autres sources de revenus et engendrant des dépenses imprévues.



Nous, c'est sûr que, si ça n'avait pas été du PSOC et du financement récurrent à la mission, on aurait dû mettre des gens à pied. C'est un filet social.

**Groupe des Laurentides**



Néanmoins, tous les organismes ne bénéficiaient pas d'un financement à la mission suffisant pour les aider à traverser la crise. Ainsi, pour l'année 2019-2020, le soutien à la mission s'élevait à moins de 110 606 \$ (médiane) pour la moitié des financements reçus par les 4 427 organismes communautaires financés à la mission par le gouvernement du Québec. Or, ces montants ne permettent pas de maintenir une équipe suffisante et d'assurer les dépenses courantes de fonctionnement. D'autres organismes ne reçoivent aucun financement à la mission.

Face à des pertes dans leurs autres sources de revenus, les organismes ont dû ponctionner dans leurs réserves financières et utiliser les mesures de soutien exceptionnelles mises en place dans le cadre de la crise.



En Éducation, c'est impossible de rester ouvert avec le financement à la mission. Ce sont vraiment les subventions salariales qui nous ont sauvé la vie.

**Groupe des Laurentides**





Pour une analyse détaillée des **soutiens financiers et fonds d'urgence** mis en place durant la crise, voir le cahier *Impacts sur le financement de l'ACA – Partie 2*, intitulé : [Soutiens financiers des organismes en temps de crise : des réponses peu adaptées.](#)



## NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT EN LIEN AVEC LA CRISE

Afin de les aider à passer au travers de la crise, les organismes d'ACA ont pu avoir accès à des soutiens financiers d'urgence venant de différentes sources. En effet, les groupes d'ACA étaient admissibles à plusieurs **programmes publics d'aide financière ponctuelle**, ainsi qu'à des **soutiens financiers et fonds d'urgence les visant spécifiquement**. En plus des fonds fédéraux et provinciaux, plusieurs municipalités régionales de comté (MRC), villes et arrondissements ont aussi mis sur pied des **fonds d'urgence locaux**.

Des **fondations philanthropiques** proposaient également leurs propres fonds d'urgence dans le cadre de la crise de la COVID-19 et ont contribué aux fonds d'urgence des différents Centraide et fondations communautaires. Finalement, des **donateurs privés** ont aussi soutenu le travail des groupes communautaires durant la crise.

Au final, les organismes ont vécu une grande diversité d'expériences en lien avec ces différentes opportunités de financement qui, globalement, se sont avérées **inadaptées à leur situation**. De plus, ces fonds demeurent des financements **non récurrents** ne permettant pas de pallier leurs problèmes de sous-financement chroniques.

## ENJEUX DES SURPLUS TEMPORAIRES

Une conséquence inattendue de la multiplication des financements ponctuels en lien avec la crise et de la baisse de certains coûts d'activités, est la création de **surplus artificiels temporaires** pour certains organismes communautaires.

Or, les bailleurs ont souvent des règles strictes face à la présence de surplus. Par exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'autorise pas d'excédent financier accumulé non affecté dépassant 25% des dépenses annuelles, alors que l'interdiction s'applique à partir de 50% dans plusieurs autres ministères.

Les organismes sont donc contraints de dépenser ces surplus temporaires pour répondre aux exigences des bailleurs plutôt que de les conserver pour une période plus difficile. Un paradoxe additionnel créé par cette crise alors qu'elle a justement démontré l'importance d'avoir des fonds de côté pour faire face à des imprévus.

Les différents ministères responsables des financements à la mission ont annoncé de la souplesse dans la gestion des surplus mais cela demeure du cas par cas, à la merci de l'interprétation individuelle de chaque fonctionnaire. Ainsi, plusieurs organismes se retrouvent avec un **stress supplémentaire** lié à la gestion de ces surplus temporaires. De plus, les critères d'affectation des surplus, dictés par les ministères, les empêchent de les consacrer à leur mission, notamment pour l'embauche ou l'amélioration des conditions de travail, ce qui est pourtant, bien souvent, leur besoin principal.

Après de multiples représentations des regroupements et leurs membres, à la fin mars 2021, le MSSS a été le seul ministère à officialiser la levée temporaire globale des règles entourant les surplus en indiquant que « *Dans le contexte de la COVID-19, la règle du 25 % pour les surplus accumulés non affectés (SNA) ne s'applique pas pour l'analyse des documents de reddition de comptes des exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, soit pour deux ans, si les surplus découlent du contexte de la pandémie* ».

## FINANCEMENT À LA MISSION : FACTEUR DE RÉSILIENCE EN TEMPS DE CRISE

Pour de nombreux organismes d'ACA, la crise de la COVID-19 a été synonyme d'un manque de financement lié à une augmentation des dépenses, accompagnée du maintien ou de la baisse de leurs revenus déjà insuffisants. De plus, de nombreux groupes sont inquiets des opportunités de financement à long terme, anticipant les impacts de la crise économique sur les dons et un retour à l'austérité budgétaire.

Or, malgré les pertes de financements (pour 69% des organismes) et les hausses de dépenses (pour 88% des organismes), **seule la moitié des organismes communautaires ont eu accès aux différentes opportunités d'aide financière publique en lien avec la crise**, que ce soient sous forme de subventions ou de fonds d'urgence (voir le cahier [Impacts sur le financement de l'ACA - Partie 2](#)).

Tout au long de la crise, **les regroupements ont mis de l'avant l'importance du rehaussement du financement à la mission** qui permettrait aux organismes de passer à travers ce type de crise s'il était suffisamment élevé. Beaucoup espéraient que la reconnaissance exprimée par les élu.e.s à de multiples reprises au cours de la dernière année, se traduise par un rehaussement significatif du financement des organismes d'ACA. Or, l'annonce du budget en mars 2021 et la décision du gouvernement de reporter la sortie de son nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) attendu depuis de nombreuses années, ont été accueillies par « *un mélange de déception, de colère et d'indignation* » par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et ses membres dans un [communiqué](#) émis le 31 mars 2021.

Finalement, **la crise est loin d'être terminée et les besoins vont durer**. Les organismes ont exprimé des peurs en lien avec la stagnation des financements à la mission dans les prochaines années, ainsi que l'application appréhendée de mesures d'austérité dans les programmes sociaux et services publics.



Ce n'est pas en ce moment que j'ai peur, mais après, quand on va sortir de la crise et qu'ils vont faire : « C'est beau, arrangez-vous maintenant ». On va revenir au même point où on était avant, à part les augmentations PSOC, mais ça n'a pas non plus été 200 000 \$ par année de financement. [...] Je suis inquiète au moment où on va sortir de cette crise-là, est-ce qu'ils vont mettre la hache dans le financement, alors que les besoins vont être encore là ? Depuis le début, c'est ce qui m'inquiète.

**Groupe de la Capitale-Nationale**



## SOURCE DES DONNÉES PRÉSENTÉES

L'Observatoire de l'ACA est un vaste **projet de recherche-action** visant à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome (ACA) du Québec.

Les données présentées dans ce cahier sont issues d'**analyses** réalisées à l'été 2021 à partir de :

### Volet qualitatif

15 groupes de discussion menés du 3 novembre 2020 au 24 février 2021 (97 personnes participantes)

### Volet quantitatif

Sondage en ligne mené par l'IRIS du 23 octobre au 14 décembre 2020 (740 organismes répondants)

### Volet documentaire

Consultation de rapports et analyses réalisés par des sources gouvernementales, des milieux de l'ACA et de la recherche, produits durant la crise de la COVID-19 jusqu'en juillet 2021

Dans ce document, l'emploi du féminin générique désigne toutes les personnes peu importe leur identité de genre.

Pour plus d'informations :



[observatoireaca.org](http://observatoireaca.org)



[observatoire@rq-aca.org](mailto:observatoire@rq-aca.org)

Un projet initié par :



Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de :

